

Taxe d'apprentissage



Orientation & Inclusion

Choisir le GIRPEH, c'est soutenir nos actions
en faveur de l'orientation et de l'emploi

Vous souhaitez vous engager pour l'apprentissage ?

Découvrez nos actions et versez votre solde
de la taxe d'apprentissage au GIRPEH Pays de la Loire !

Sécurisation des Parcours et Orientation vers l'Emploi

Nous accompagnons des jeunes adultes en situation de handicap et/ou en difficultés dans la construction de leur projet professionnel et vers la formation, l'apprentissage ou l'emploi.

En 2024, la taxe d'apprentissage nous a permis de co-financer nos dispositifs et investir dans du matériel pédagogique.



Orientation scolaire et professionnelle des jeunes décrocheurs ou en situation de handicap



Formation et sensibilisation des équipes en matière de handicap



Promotion de vos métiers auprès des lycées et des jeunes en recherche d'emploi



Accompagnement à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap



Organisation de jobdatings pour répondre à vos besoins de recrutement de compétences

Nos actions



3 dispositifs pour accompagner les jeunes :

➤ Parcours Professionnel des Jeunes Travailleurs Handicapés (PPJTH)

Accompagner les jeunes demandeurs d'emploi sur les bassins de Nantes et St-Nazaire à l'élaboration de leur projet professionnel et soutenir leur insertion sur le marché du travail

➤ Action Région lycéens handicapés

Aider le monde éducatif dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap ou en difficulté / Aider les jeunes dans le choix de leur orientation professionnelle et leur insertion

➤ Pop'Inclu

Accompagner à la découverte du milieu ordinaire de travail un groupe de jeunes issus d'IME

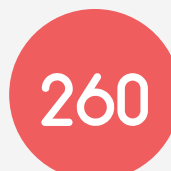
Soutenus et financés par :



Les chiffres clés du GIRPEH en 2024 :



Jeunes de 16 à 30 ans
accompagnés en 2024



Ateliers pour les
demandeurs d'emploi



Événements et sensibilisations
organisés en 2024

Cap emploi 44 vous accompagne pour toutes les questions relatives au recrutement, au maintien, et à l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap.

En reversant votre solde de la taxe d'apprentissage, vous soutenez nos actions en nous permettant notamment de :

- développer des outils de sensibilisation au handicap et à la compensation
- organiser des événements en direction des entreprises et acteurs de l'insertion professionnelle
- financer l'acquisition de matériel pédagogique et d'outils d'accessibilité ou de compensation du handicap.



Les Entreprises s'engagent - club de Loire-Atlantique organise des événements originaux en faveur de l'emploi et de l'inclusion, permettant de travailler ensemble sur les grands enjeux du territoire.

Jobdating à l'aéroport de Nantes

Soirée des "Ambassadeurs du handicap"

Soirée des Trophées de l'insertion

Jobdating spécial handicap

Et bien d'autres... !

Reversez votre solde de la taxe d'apprentissage au GIRPEH Pays de la Loire !



Comment calculer le solde de la taxe d'apprentissage ?

Le solde de la taxe d'apprentissage correspond à **0,09% de la masse salariale annuelle brute** de votre entreprise.

Comment l'affecter ?

1

Se connecter

Rendez-vous sur la [plateforme SOLTÉA](#)

2

**Sélectionner le GIRPEH
ou Cap emploi 44**

Retrouvez-nous sur la
plateforme grâce à notre
n°UAI ou à notre identifiant

3

Répartir

Indiquez le pourcentage
du solde de la taxe
d'apprentissage que vous
souhaitez affecter.

Retrouvez-nous sur la plateforme SOLTÉA
en entrant le n° UAI suivant : **0442707D**
ou en recherchant

GIRPEH PAYS DE LOIRE

ou

CAP EMPLOI 44



Le GIRPEH Pays de la Loire, expert de l'emploi et de l'inclusion

Depuis 1984, le GIRPEH Pays de la Loire accompagne les jeunes et les demandeurs d'emploi en situation de handicap pour faciliter leur inclusion en entreprise, ainsi que les salariés en risque de désinsertion professionnelle.

Le GIRPEH Pays de la Loire accompagne également les employeurs privés et publics dans la mise en place de leurs politiques inclusives ou dans leurs actions de formation à la diversité.

GIRPEH Pays de la Loire
www.girpeh-asso.fr
contact@girpeh-asso.fr
02 40 08 66 07

